



Procès verbal du Conseil de direction de l'Université

27/10/2021

En l'an deux-mille vingt-et-un et en date du vingt-sept Octobre, à neuf heures trente du matin, s'est tenu le Conseil de Direction de l'Université sous la Présidence de Monsieur le Recteur de l'Université, le Professeur Yagoubi Belabbas.

Étaient présents à la réunion :

Mr. M. Selmi : Le Secrétaire Général par intérim de l'Université.

Pr. H. Benouednine: Vice- Recteur chargée des Relations extérieures, la Coopération, l'Animation et la Communication, et les Manifestations scientifiques.

Pr. N. Benderdouch : Vice-Recteur charge de la Formation supérieure de troisième cycle, l'Habilitation universitaire et la Recherche scientifique, et la Formation supérieure en post-graduation.

Dr. S.M. Ghomari : Vice-recteur chargé de la Prospection, de la Planification et de l'Orientation.

Dr. H. Yahla : Vice-Recteur chargé de la Formation supérieure du premier et deuxième cycles, la Formation continue et les Diplômes, et la Formation supérieure en graduation.

Pr. D. L. Soualili : Doyenne de la Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie.

Pr. T. Abbassa : Doyen de la Faculté de Droit et de Sciences politiques.

Pr. H. Bellatrach : Doyen de la Faculté des Langues étrangères.

Pr. D. Benichou : Doyen de la Faculté des Lettres arabes et des Arts.

Pr. A. Chaa : Doyen de la Faculté des Sciences économiques, Commerciales et des Sciences de gestion.

Pr. M. Djennad : Doyen de la Faculté des sciences et de la technologie.

Pr. A. Guidoum : Doyen de la Faculté des Sciences sociales.

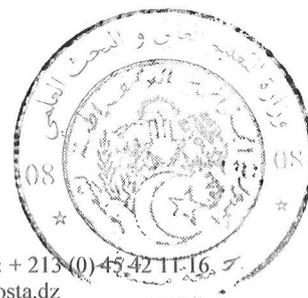
Pr. N. Hassini : Doyen de la Faculté des Sciences exactes et Informatique.

Dr. M. Mime : Directeur de l'Institut d'Education Physique et Sportive.

Pr. N. Benchikh : Vice-doyen chargé de la Post-graduation de la Faculté de médecine (remplacement au Doyen).

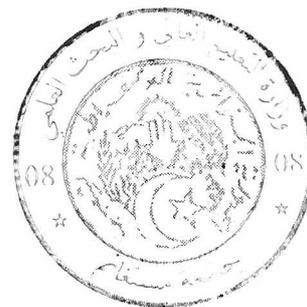
Mr. D. Abdelhadi : Conservateur de la Bibliothèque Centrale.

Dr. M. A. Benamar : Chargé de Mission auprès du Recteur.



Ordre du jour :

- 1- *Plan d'action de la nouvelle direction de l'UMAB*
- 2- *Evaluation de la rentrée universitaire 2021-2022*
- 3- *Validation du Plan d'action annuel 2021-2022*
- 4- *Etat de consommation du Budget 2021 par faculté/institut*
- 5- *Questions Diverses*



Monsieur le Recteur a tenu, dans son allocution de bienvenue, à remercier et à féliciter l'ensemble des Responsables et à travers eux toute la communauté de l'Université pour avoir contribué à la réussite de la rentrée universitaire 2021/2022, qui s'est déroulée dans les meilleures conditions.

Monsieur le Recteur n'a pas manqué aussi à présenter ses vives félicitations à toute la communauté universitaire à l'occasion de la promulgation du décret 97-21 portant création du Centre Hospitalo-Universitaire de Mostaganem.

I. Plan d'action de la nouvelle direction de l'UMAB

Monsieur le Recteur a présenté le plan d'action et la stratégie qu'il compte préconiser dans la cadre de la politique du secteur de l'ESRS, du projet d'établissement de l'UMAB et du cahier de charge qui lui a été assigné par Monsieur le Ministre de l'ESRS.

Durant les deux mois de diagnostic de l'établissement et de l'étude de l'existant, j'ai relevé d'immenses potentialités aussi bien sur le plan des ressources humaines que sur les structures organisationnelles et les moyens infrastructurels et matériels mais aussi quelques insuffisances prises en charge dans le cadre d'une clarification de missions des services centraux et des services déconcentrés ainsi qu'une organisation des relations entre ces structures et à l'intérieur de chacune d'elle.

Ainsi la détermination des procédures claires et partagées par tous et la responsabilité de tous les acteurs et le préalable à toute démarche managériale. Une politique d'établissement cohérente impose que les actions de services de support et de soutien ainsi que les politiques des différentes composantes aillent dans la même direction et convergent vers le même objectif. Il s'agit en fait d'adopter une démarche d'optimisation des différentes ressources dans le but d'améliorer l'efficacité de l'organisation et aussi améliorer la gouvernance au profit de la réalisation du projet d'établissement.

La politique préconisée s'appuie sur cinq notions clés de succès de toute institution universitaire, en l'occurrence : **Responsabilité – Respect – Excellence – Qualité – Innovation.**

L'université est une continuité à travers un programme de cohésion et d'agrégation dialectique des ressources pour la réussite des missions traditionnelles d'enseignement, de recherche et d'appui au développement. L'objectif est de faire de ce temple de la science et de la sagesse académique un lieu d'où émergent les valeureux citoyens qui seront en mesure de concevoir et d'animer une industrie

scientifique et technologique créatrice de richesses et de valeur ajoutée pour le développement humain et la croissance économique de notre pays.

En s'inspirant des cinq notions citées ci-dessus pour réaliser les objectifs escomptés, il est primordial de s'appuyer sur les trois dimensions suivantes :

1- **Amélioration de la gouvernance** : à travers l'instauration des procédures modernes permettant une meilleure organisation et une optimisation des ressources humaines et matérielles.

L'amélioration de la gouvernance doit s'appuyer essentiellement sur :

- Veiller à l'application rigoureuse des textes en vigueur dans la gestion de toutes les activités ;
- Adopter une politique de numérisation de toutes les activités de gestion pédagogique, scientifique et de recherche, administrative et financière ;
- Mettre en œuvre une politique de transparence dans la gestion de toutes les activités ;
- Instaurer une politique de dialogue et de concertation avec toutes les composantes de la communauté universitaire (Réception-écoute et prise en charge des problèmes);
- Instaurer une politique de respect entre les différentes composantes de la communauté universitaire.

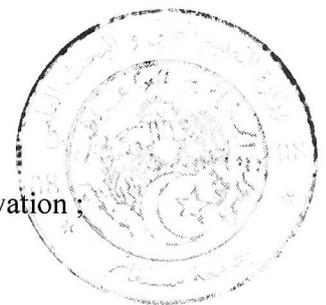
2- **Renforcement du suivi et de l'évaluation** : à travers la mise en œuvre des mécanismes et à travers sa généralisation à tous les actes administratifs, pédagogiques, scientifiques et de Recherche.

3- **Innovation** : Pour valoriser les compétences de l'Université et l'inscrire dans une dynamique de développement lui permettant de se placer parmi les grandes Universités.

Ces trois dimensions sont véhiculées par quatre valeurs à observer par tous les responsables aux divers niveaux : *Transparence- Equité – Dialogue- Respect* entre les différentes composantes de la communauté universitaire.

Notre stratégie s'articule autour des cinq points suivants :

- 1- Qualité de la gouvernance, de la formation et de la recherche scientifique ;
- 2- Ouverture de l'Université sur l'environnement socio-économique ;
- 3- Encouragement de la Coopération Internationale ;
- 4- Instauration et encouragement de la culture de la concurrence et de l'innovation ;
- 5- Evaluation continue de toutes les activités de l'Université.



II. Evaluation de la rentrée universitaire 2021-2022

Après avoir exposé clairement son plan d'action, Monsieur le Recteur est passé au second point de l'ordre du jour, qui concerne l'évaluation de la rentrée universitaire 2021/2022, le démarrage des enseignements de Licence et de Master et les éventuelles contraintes rencontrées ainsi que les solutions préconisées.

Monsieur le Recteur a donné la parole à Monsieur le Vice-recteur chargé de la Formation supérieure du premier et deuxième cycles, la Formation continue et les diplômes, et la Formation supérieure de graduation, pour qu'il expose son bilan évaluatif et les difficultés rencontrées.

Avant d'entamer la présentation de son bilan sur PowerPoint, Monsieur le Vice-recteur (VRPS) a tenu à remercier Messieurs les Doyens pour avoir réussi la rentrée universitaire 2021/2022. Il a rappelé l'importance du respect du système d'enseignement par vagues, a présenté un bilan primaire de l'orientation des étudiants et leur réintégration, assurant qu'il a accordé la plus grande des importances à la réintégration des anciens étudiants.

Monsieur le (VRPS) a exposé également le nombre de parcours de Licences et de Masters professionnalisant que compte désormais l'Université de Mostaganem. (Voir annexe1)

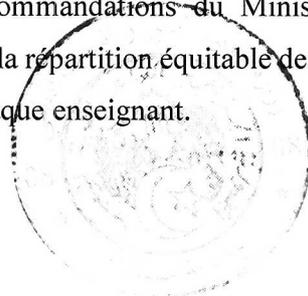
Il a aussi présenté une analyse de genre où il a constaté que le sexe féminin est nettement supérieur à celui du sexe masculin au sein des étudiants inscrits à l'université de Mostaganem. Il a présenté également le nombre total des effectifs qui s'élève à **24586** étudiants inscrits, dont **281** étudiants étrangers.

Monsieur le VRPS a également présenté le taux de réussite de l'année 2021 qu'il estime supérieur à celui de l'année antérieure. Il a présenté aussi le rapport des inscrits et des admis en L1 par domaine, en terminant par avancer que les résultats sont satisfaisants.

Après la présentation du bilan par le VRPS, Monsieur le Recteur a ouvert le débat et a émis quelques recommandations :

- En vue de la pluridisciplinarité de l'Université, il faut revoir la quote part des Sciences Humaines et des Sciences exactes.
- Eviter d'établir des comparaisons par chiffre et s'adonner à celle de pourcentage.
- Considérer la capacité d'accueil des étudiants à l'université. Etablir un équilibre entre ceux qui quittent l'Université (**OUTPUT**) et ceux s'y inscrivent (**INPUT**) pour prévenir la saturation.
- Prendre en compte le temps d'incubation de l'étudiant à l'université.
- Prendre en compte la note de Mr le SG du MESRS pour le recours aux heures supplémentaires en accordant la priorité aux enseignants permanents et aux détenteurs du diplôme de doctorat.
- Répartition des charges d'enseignement conformément aux textes et exploitation rationnelle des espaces pédagogiques.
- Accorder la priorité aux cours en présentiel (Matières essentielles et méthodologiques), avec le strict respect du système de vagues.
- Les événements et les manifestations ne doivent pas être organisés au détriment des enseignements.

Avant de clore le débat, Monsieur le Recteur a rappelé les recommandations du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique en matière de la répartition équitable des tâches en assainissant les charges et divulguer les tâches et les charges de chaque enseignant.

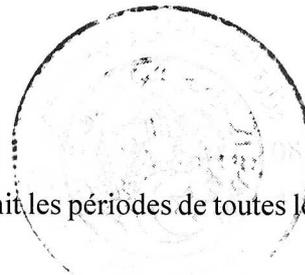


○ **Recommandations de Mr. Le Ministre de l'ESRS : CNU du 07/10/21**

- Répartition équitable dans les charges statutaires d'enseignement conformément aux textes.
- Réduction au maximum le recours aux heures sup et aux enseignants associés (rappel de la note 1427/SG/2021 du 16/9/2021 stipulant que le recours à des heures sup n'est toléré que lorsque le nombre des enseignants permanents est insuffisant ou bien nécessité pour des spécialités particulières : priorités aux permanents et aux docteurs)
- Exploitation rationnelle des espaces et optimale du temps pédagogique (Optimisation, rationalisation et mutualisation des espaces)

○ **Recommandations SG : Note réf. 1557/SG/2021 du 18/10/21**

- Priorité dans la programmation des cours au présentiel (UEF&UEM) en adoptant le mécanisme de répartition des étudiants en vague.
- Respect de la durée de présence de chaque vague (15 jours max).
- Ne pas lier le temps des activités pédagogiques au horaires administratifs (08h00-18h00 et 6 jours/7 avec obligation de programmer les samedis). Dans ce sens les DOU doivent adapter leurs services à cette programmation.
- Report des événements et des manif. (rencontres) qui influent sur la disponibilité des enseignants à démarrer leurs enseignements.



III. Adoption du Plan d'action annuel 2021/2022

Monsieur le Vice-recteur a présenté le plan d'action annuel qui définit les périodes de toutes les activités pédagogiques, scientifiques et administratives. (Voir annexe2)

Monsieur le recteur a invité messieurs les Doyens à soumettre ce plan d'action aux CPC qui auront lieu du 31/10 au 06/11 pour discussion avant son adoption et sa diffusion programmée pour le 11/11/2021.

Monsieur le Recteur a chargé Monsieur le Doyen de la Faculté de Médecine à concevoir son propre plan d'action et à le diffuser compte-tenu des spécificités de la Faculté.

Le Recteur de l'Université recommande de programmer les examens dans un laps de temps de deux semaines maximum et ce, afin d'assurer la continuité des cours.

Compte-tenu des spécificités inhérentes à chaque faculté, le Recteur a demandé aux Doyens des facultés d'organiser les examens de rattrapage en collaboration étroite avec les CPC.

Le Recteur rappelle également que la répartition des charges doit se faire au mois d'avril et que les emplois du temps doivent être élaborés et diffusés aux enseignants avant la sortie des vacances d'été.

Et enfin, le Recteur de l'Université a rappelé l'importance des portes ouvertes sur le LMD, surtout pour les nouveaux inscrits et recommande de généraliser le tutorat à l'ensemble des Facultés.

IV. Etat de consommation du Budget 2021 par Faculté et par Institut présenté par le SG

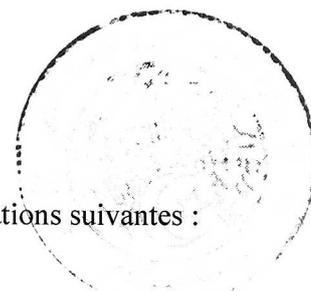
Monsieur le Secrétaire général de l'Université a exposé via PowerPoint l'état de consommation du Budget (la section 1 et la section 2) (voir annexe3)

Après l'intervention de monsieur le Secrétaire général, Le Recteur a émis les consignes suivantes :

- Les Facultés doivent prévoir à l'avance les travaux, assurant que le Comptable de la Faculté est soumis à la disposition du Doyen, qui constitue l'ordonnateur de la Faculté.
- Les vacances de l'exercice 2021 doivent être payées selon l'échéancier suivant :
 - Second semestre 20/21 à payer en juin 2021
 - Premier semestre 21/22 à payer en décembre 2021
- Afin de gérer le chapitre des vacances à bon escient, le Recteur a demandé aux Doyens des Facultés de procéder à la mise en conformité avec les textes des nominations des responsables .
- Le doyen de La Faculté de Médecine est chargé de prendre toutes les mesures afin de gérer son propre budget à partir du 01/12/2021 .
- Régler toutes les dettes avant la clôture de l'exercice budgétaire annuel.
- Le Recteur incite le Secrétaire général à coordonner avec les secrétaires généraux des facultés et les services du personnel pour régler toutes les redevances du personnel.
- Procéder au paiement des avancements d'échelons, les promotions au grade supérieur, les rappels des salaires et des primes de rendement.
- Procéder au paiement des PRFU.
- Préparer les états nominatifs pour chaque faculté.

V. Questions diverses:

A cette étape de la réunion, Monsieur le Recteur a émis les recommandations suivantes :



- **Préparation des premiers CPC (du 31/10-06/11)**
 - Application de la note ref 001/UM/R-NS/2021 du 23/10/2021 relative au fonctionnement des CPC et modèle de PV à adopter
 - Points à discuter dans l'ordre du jour des CPC
 - Bilan des activités pédagogique, scientifique et de recherche pour l'année 2020/2021 et évaluation de la rentrée 21/22
 - discussion du plan d'action annuel 21/22
 - Avancement des enseignements et Assiduité ses étudiants en TD/TP
 - Insister sur l'élection et la représentativité des délégués (organiser des élections et établir des PV conformes)
 - Désignation des Présidents des CPC (L1 : Responsable Domaine, L2 : Responsable Filière, L3 : Responsable de Spécialité , M1+M2 : Responsable de Spécialité)
 - Désignation des responsables d'UE et des Matières
 - Etude des demandes de congé académique
 - Définition des matières essentielles à acquérir pour l'admission avec dette ;
 - Définir la forme d'évaluation pour chaque matière (application de l'arrêté N° 915 : présentiel, distance, sur travaux)
 - Définir le mode de validation pour chaque matière : Contrôle Continu/ou Epreuve Finale ?
 - Organisation des TP (Présentiel ou EAD ou Hybride).

- Préparation des réunions CSD-CSF-CSU

- Application de la note 1500/SG/2019 du 25/12/2019 : Mr le VRPG est chargé de transmettre cette note à toutes fac/institut
- Présentation des bilans des activités pédagogiques et scientifiques aux CSD/CSF et CSU à chaque réunion ordinaire

- Nomination aux Postes Supérieurs (Organique-Académiques) :

- Interdiction formelle d'établir des décisions internes pour des postes dont la nomination est du ressort du MESRS (Vice Doyen, Chef de Département, Chef de Département Adjoint, Responsable de domaine) ou du Recteur (Responsable Filière –Responsable Spécialité- Chargé de Mission)
- Procéder à la mise en conformité avec les textes de toutes les nominations consacrées avec des décisions internes, dans les meilleurs délais.
- Proposition de nomination des RF- RS (conformes aux textes et en concertation avec le VDPS et le SGU et en présentant un PV du CSF)

- Programmer des Journées Portes Ouvertes à destination des L1 (architecture des enseignements, formes d'évaluation, organigramme administratif, etc...)

- Installation des cellules d'assurance qualité au niveau de chaque faculté et collaboration avec Mr Adala Adjal désigné comme RAQ pour composition de la cellule au niveau de l'établissement.

- Gestion effective des laboratoires de recherche conformément aux nouvelles directives et aux dispositions du décret exécutif 19-231 du 13/08/2019 (courrier envoyé le 20/10 par le VRPG à mettre en œuvre)

- Application des Recommandations de Monsieur le Ministre de l'ESRS formulées lors de la conférence nationale des universités (CNU) tenue le du 07/10/2021 (recommandations envoyées aux membres du CDU le 23/10/2021)

-Les Doyens sont mandatés pour établir des attestations de réinscription provisoires pour permettre aux doctorants de régulariser l'hébergement avec les DOU (Expliciter la mention : Valable uniquement pour dossier d'hébergement auprès du DOU)

La séance a été levée le même jour à treize heures et Trente minutes.

Pour le Conseil de Direction

الأستاذ : يعقوبي بلعباس
مدير جامعة مستغانم